

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme CLAUDETTE JOURNAULT, présidente  
M. LOUIS DÉRIGER, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT  
D'UN PARC ÉOLIEN À SAINT-ULRIC, SAINT-LÉANDRE ET SAINT-DAMASE  
PAR NORTHLAND POWER INC.**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

**VOLUME 2**

---

Séance tenue le 31 mai 2006 à 13 h  
Salle communautaire  
3027, rue Principale  
Saint-Léandre

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 31 MAI 2006  
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI  
MOT DE LA PRÉSIDENTE ..... 1  
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES  
M. GHISLAIN LAMARRE ET Mme CLAIRE LAMARRE ..... 1  
ASSOCIATION DES BÂTISSEURS DE VENT..... 5  
    M. GEORGES G. PELLETIER  
    Mme VICKY LAPOINTE  
Mme LISA ANN JUNGEMANN..... 7  
REPRISE DE LA SÉANCE  
VILLE DE MATANE..... 11  
    M. JÉRÔLE LANDRY  
LE JARDIN DE GIVRE ..... 15  
    Mme GINETTE COUTURE

---

**SÉANCE DU 31 MAI 2006  
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI  
MOT DE LA PRÉSIDENTE**

5 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Bonjour mesdames et messieurs!

10 Nous allons appeler les personnes inscrites pour les présentations. Je rappelle qu'il y a un droit de rectification qui est accordé à toute personne, groupe ou municipalité qui considère qu'il y a une information qui a été dite qui n'est pas exacte. Alors vous avez le droit de rectifier, même on vous le demande, pour que l'information soit exacte, celle que la Commission utilise pour faire son rapport.

15 Je rappelle aussi que les gens qui veulent présenter un mémoire puis qui ne sont pas inscrits pourront le faire parvenir au Bureau d'ici mardi prochain.

20 Vous aurez aussi la possibilité de faire les rectifications par écrit, à la suite de l'audience. On vous demande aussi de les faire parvenir mardi prochain au Bureau.

25 Si quelqu'un fait une rectification et que vous n'êtes pas d'accord avec la rectification, à ce moment-là, il faut le faire par écrit, pour éviter la surenchère des rectifications.

Alors on va tout de suite appeler monsieur Ghislain Lamarre, madame Claire Lamarre et monsieur Jean-Yves Lamarre.

---

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES  
GHISLAIN LAMARRE, CLAIRE LAMARRE ET JEAN-YVES LAMARRE**

30 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Bon après-midi.

35 **PAR Mme CLAIRE LAMARRE:**

40 Bonjour madame la Présidente, bonjour monsieur le Commissaire. Mon nom est Claire Lamarre, voici Ghislain Lamarre; Jean-Yves qui présente le mémoire avec nous a dû s'absenter cet après-midi.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci.

45

**PAR M. GHISLAIN LAMARRE:**

Bonjour.

50

**LECTURE DU MÉMOIRE**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, fin du deuxième paragraphe, "... à nos dépens.")**

**PAR Mme CLAIRE LAMARRE:**

55

Je vais continuer!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, troisième paragraphe)**

60

**FIN DE LA LECTURE (Fin du mémoire)**

Merci.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

65

Merci pour votre témoignage. Nous avons quelques petites questions pour vous.

70

Vous parlez dans votre mémoire, ce n'est pas paginé mais la page où il y a les ondes radio, d'accord, vous parlez des utilisateurs actuels, mais ces infrastructures seraient là pour peut-être cinquante (50) ans.

75

Qu'est-ce qui arrive avec les gens qui devraient s'implanter, justement, dans une zone où il y aurait un brouillage, est-ce que vous estimez qu'il devrait y avoir des mesures qui soient aussi prises pour que ces gens-là aient accès sans dommage?

**PAR Mme CLAIRE LAMARRE:**

80

On n'y avait pas pensé mais moi, je juge que c'est une très bonne idée, parce qu'on se bat pour maintenir en vie nos petites municipalités, puis on travaille beaucoup à ce que de nouvelles personnes viennent s'installer chez nous; ça fait que si ces gens-là savent qu'ils font face à certains problèmes, donc ce serait très important de les informer, puis de prendre des mesures dans ce sens-là.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

85

Peut-être une question sur la même page. Vous parlez de gaspillage de terre arable à cause du morcellement des champs. Est-ce que vous pouvez nous expliquer un peu qu'est-ce que vous entendez par morcellement, est-ce que c'est dû à l'éolienne, au chemin?

90

Expliquez-nous un peu.

**PAR M. GHISLAIN LAMARRE:**

95

Bien, il y a des éoliennes qui sont situées dans le milieu d'un champ, en tout cas, la route, le chemin d'accès aussi coupe le champ en deux (2), et puis ça fait qu'on est obligé de faire le tour de ce chemin-là pour aller cultiver l'autre parcelle qu'avant, c'était un champ seulement, c'était tout dans une longueur.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

100

Donc c'est quoi vous dites, en fait la solution serait quoi, de les implanter plus en bordure?

**PAR M. GHISLAIN LAMARRE:**

105

En bordure, en bordure des routes.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

110

En bordure des lots?

**PAR M. GHISLAIN LAMARRE:**

115

Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Donc à ce moment-là, ça éviterait justement pour vous, ce serait plus facile de...

120

**PAR M. GHISLAIN LAMARRE:**

Oui, pour pas qu'on ait à passer l'autre bord, par exemple, d'un chemin parce que c'est pas toujours évident. Il y a de la machinerie qu'on peut passer, mais quand tu as une herse, là, en tout cas c'est plus compliqué.

125

**PAR LE COMMISSAIRE:**

130 Et puis vous, à ce moment-là, vous recommandez en fait que le promoteur discute avec vous lors de l'implantation, justement pour minimiser les déplacements ou en tout cas, minimiser les impacts sur vos terres?

**PAR M. GHISLAIN LAMARRE:**

135 Oui. Il y a des fois des montagnes, tu sais, ça peut continuer l'autre bord, mais en tout cas, il y a moyen de s'arranger avec le producteur pour minimiser les pertes, là. Ce qui était pas le cas avant.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

140 Merci.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

145 Alors justement, en première partie, le promoteur a pris l'engagement de rencontrer les exploitants, de façon à justement s'assurer que l'implantation serait la moins perturbante possible.

150 Mais on comprend que votre proposition, c'est que dans tous les cas, parce que c'est pas juste par rapport à un promoteur comme tel mais dans tous les cas, pour éviter la perte de sols agricoles, c'est comme ça qu'on reçoit votre proposition.

**PAR M. GHISLAIN LAMARRE:**

155 Oui, OK.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci beaucoup pour votre témoignage.

160 **PAR M. GHISLAIN LAMARRE:**

Merci.

165

---

**ASSOCIATION DES BÂTISSEURS DE VENT**

170

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Nous invitons maintenant madame Yolande Bélanger, s'il vous plaît. On va attendre à ce soir, si elle peut pas venir, on la lira ce soir; vous pourrez lui dire.

175

Madame Lisa Ann Jungemann, s'il vous plaît. Elle n'est pas arrivée, OK.

On va recevoir l'Association des bâtisseurs de vent.

180

**PAR M. GEORGES G. PELLETIER:**

Bonjour madame la Présidente. Alors durant que madame Lapointe va lire le mémoire, nous aimerions faire dérouler un DVD à la population concernant les nouvelles techniques de manipulation des supers structures.

185

Ce qu'on aimerait ajouter, c'est que si la Commission est intéressée de recevoir copie de ce DVD, nous pourrons le transmettre à la Commission.

Alors j'inviterais madame Lapointe, maintenant, si elle veut vous lire le mémoire.

190

**PAR Mme VICKY LAPOINTE:**

Bonjour, je me présente, Vicky Lapointe, bonjour madame la Présidente, bonjour monsieur le Commissaire, je vais vous faire la lecture du mémoire.

195

**LECTURE DU MÉMOIRE**

**FIN DE LA LECTURE (Fin du mémoire)**

200

**PAR M. GEORGES G. PELLETIER:**

Ça va, est-ce que vous avez des questions à nous poser?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

205

Oui. Merci pour votre mémoire, d'abord.

Vous recommandez, en page 8 de votre mémoire, d'utiliser une approche de construction, à savoir installer une à une les pales, oui. Alors est-ce que vous pensez que ce serait possible dans le cas qu'on étudie présentement?

210

**PAR M. GEORGES G. PELLETIER:**

215 Oui, très possible. Ça s'est fait au mont Miller, au mont Copper à Murdochville, dans des conditions atmosphériques presque extrêmes. Ils ont installé des éoliennes à des températures inférieures à moins trente-cinq degrés (-35°C), et je pense que ces parcs sont à citer en modèle au niveau de l'utilisation des espaces minimum pour les chemins et l'espace de l'implantation de la tour comme telle.

220 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'accord.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

225

C'était juste pour poursuivre sur cette question, actuellement, je pense qu'on parle de quatre mille deux cents mètres carrés (4200 m<sup>2</sup>) pour l'aire de travail qu'on a besoin avec une installation au sol, est-ce que vous savez quelle serait la dimension, disons la réduction qu'on pourrait obtenir en installant de cette façon-là, donc sur le rotor, ça peut réduire de combien, est-ce que vous avez une idée?

230

**PAR M. GEORGES G. PELLETIER:**

235 On pourrait travailler avec des superficies d'environ huit cents (800 m<sup>2</sup>), environ mille mètres carrés (1000 m<sup>2</sup>), à peu près.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

240 Mille mètres carrés (1000 m<sup>2</sup>), donc c'est quand même une bonne réduction.

**PAR M. GEORGES G. PELLETIER:**

245 Une bonne réduction, oui. C'est que quand on fait ce qu'on appelle du "juste à temps", OK, alors compte tenu de la proximité des assemblages, de la fabrication des tours, des nacelles et des "blades", excusez-moi, des pales, la bonne méthode de travail, c'est que le camion arrive, les deux (2) "cranes" prennent la pièce et immédiatement, ils l'installent; il y a pas besoin d'entreposage.

250 Je ne sais pas ici les conditions de livraison. Dans certains projets où est-ce que c'est que le promoteur amène lui-même les composantes, il y a plus de facilité. Quand c'est le fabricant qui livre les pales ou les composantes sur le terrain, c'est lui qui exige des grandes parties de terrain. C'est pas nécessairement le promoteur; il oblige bien souvent le promoteur à se plier à ses conditions.



255 Mais on trouve que c'est vraiment, on gaspille le terrain et on gaspille de l'argent aussi. Il en est beaucoup moins coûteux pour le promoteur d'utiliser les bons équipements.

Alors que les "cranes" que nous suggérons sont des "cranes" qui ont été bâties en collaboration entre les deux (2) fabricants allemands de "cranes" qui sont Liebherr et Liemag et les fabricants d'éoliennes. Alors les "cranes" sont désignées en fonction des poids.

260 Ce qu'on regarde sur le DVD présentement, ce sont des composantes qui sont presque le double plus lourdes que celles qui vont être installées dans la région. Et pour vous prévoir que c'est très facilement manipulable.

265 Et nous vous donnerons d'autres disquettes que nous remettrons à la Commission pour vous aider durant votre étude finale.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

270 Merci beaucoup pour votre témoignage.

**PAR M. GEORGES G. PELLETIER:**

275 Merci beaucoup, madame.

Si vous voulez qu'on vous le laisse, que la population continue à le regarder, on peut vous le laisser.

280 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

On pourra le passer peut-être pendant la pause, on le remettra, les gens pourront le voir. C'est pas payant, en plus!

285 **PAR M. GEORGES G. PELLETIER:**

D'accord. Ce sera pas plus cher.

Merci.

290

---

**LISA ANN JUNGEMANN**

295 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Nous invitons maintenant madame Lise Ann Jungemann.

**PAR Mme LISA ANN JUNGEMANN:**

300 Je commence?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

305 Oui.

**PAR Mme LISA ANN JUNGEMANN:**

OK.

310 **LECTURE DU MÉMOIRE**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

315 Merci. Est-ce qu'on peut mettre la carte générale, s'il vous plaît, et on va fermer la lumière, on va regarder ça.

Vous allez venir ici avec le micro, vous allez nous montrer où vous demeurez. Prenez le temps de voir ça et je vais vous donner un crayon pour que vous nous indiquiez ça sur la carte.

320 OK, vous pouvez aller vous asseoir.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

325 Quand vous dites que vous craignez pour question de sécurité, santé, à quoi vous faites référence, est-ce que c'est plutôt par rapport au bruit, le visuel, quels sont les éléments qui sont les plus préoccupants pour vous?

**PAR Mme LISA ANN JUNGEMANN:**

330 Le bruit, oui. Puis le fait qu'on n'a aucune idée qu'est-ce que ça peut donner, qu'est-ce que ça va faire.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

335 Donc en fait, ce que vous dites, vu qu'on n'a pas de données, c'est incertain...

**PAR Mme LISA ANN JUNGEMANN:**

340 Quelqu'un peut pas me dire qu'on a toutes sortes de résultats et puis on peut vous dire qu'il y a aucun risque, il y a aucun problème, il y a aucun danger.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Donc pour des questions de précaution, vous dites, mettons-la à un kilomètre (1 km),  
comme ça on s'assure qu'il y ait pas des répercussions qui sont...

345

**PAR Mme LISA ANN JUNGEMANN:**

Ça aiderait, là, c'est plus loin.

350

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Donc en fait, c'est plus la santé.

355

Quand vous dites sécurité, vous pensez à quoi, en termes de sécurité, ou à l'entretien  
des éoliennes, aux chemins d'accès?

**PAR Mme LISA ANN JUNGEMANN:**

360

Aussi, oui; oui, oui, puis tous les camions lourds qui puissent passer dans le coin. Tout  
ce qui va avec, l'électricité.

Aussi, moi je sais pas comment ça marche, je suis pas ingénieur, là, mais l'électricité,  
tout, je sais pas qu'est-ce que ça va nous faire.

365

**PAR LE COMMISSAIRE:**

OK. Surtout les éléments comme ça qui vous inquiètent.

**PAR Mme LISA ANN JUNGEMANN:**

370

Oui. C'est beau?

**PAR LE COMMISSAIRE:**

375

Merci beaucoup.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

380

Est-ce que les gens de Ville de Matane sont arrivés? Non. On est en avance.

Gîte Le jardin de givre? Non plus.

Alors on va faire une pause. On attend Ville de Matane et les gens du Jardin de givre.

385

Madame Bélanger est-elle arrivée? Non plus.

---

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

---

390

**REPRISE DE LA SÉANCE  
VILLE DE MATANE**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

395

Alors nous invitons maintenant la Ville de Matane à venir présenter leur mémoire, s'il vous plaît.

Alors je rappelle qu'il faut se présenter pour les fins des transcriptions.

400

**PAR M. JÉRÔME LANDRY:**

Oui, vous êtes prêts?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

405

Oui.

**PAR M. JÉRÔME LANDRY:**

410

OK, alors moi aussi!

415

Alors premièrement, je voudrais sincèrement remercier le Bureau d'audiences publiques, je pense que cet organisme est extrêmement important au niveau de tout projet majeur au niveau régional, et je dois parler ici entre autres de l'expérience qu'on a vécu à la Ville de Matane avec le projet du lieu d'enfouissement technique, qui a été un dossier assez chaud, et je crois que la démarche du BAPE a été importante pour s'assurer que le projet soit réalisable dans un contexte le plus favorable au niveau économique, social et environnemental, alors merci beaucoup d'être là.

420

**LECTURE DU MÉMOIRE**

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, fin du troisième paragraphe, "... population.")**

425

Nous trouvons cependant que ce mémoire ne reflète pas à sa juste valeur l'impact économique général par le développement de l'éolien dans la MRC de Matane. Dans un contexte de développement durable, nous devons reconnaître l'ensemble des impacts liés au projet afin de trouver un juste équilibre, et là, je pèse le mot "équilibre", tant au niveau environnemental, social qu'économique. C'est cet aspect que nous souhaitons vous exposer.

430

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, sixième paragraphe, "La Ville de Matane...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, fin du point 2, "... ce qui est très rare.")**

Au Québec. Et d'ailleurs plusieurs régions jaloussent ce contexte favorable en région.

435 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, quatrième paragraphe, "L'industrie éolienne...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, fin de la page, "... ainsi leur pérennité.")**

440 Et là-dessus, je dois dire que plusieurs mettent en doute leur pérennité, mais effectivement, c'est un secteur hautement concurrentiel et nous allons tout faire pour que ces entreprises-là puissent demeurer ici et surtout, travailler à l'exportation de leurs composantes.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, premier paragraphe)**

445 **FIN DE LA LECTURE (Fin du mémoire)**

Alors c'est tout.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

450

Merci. On a quelques petites questions pour vous.

Alors d'abord, vous êtes monsieur Jérôme Landry?

455 **PAR M. JÉRÔME LANDRY:**

Oui.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

460

Pour les transcriptions, on a besoin d'avoir ça.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

465

Alors bonjour. Peut-être une question, bon, vous expliquez qu'actuellement, le fait que le premier appel d'offres cible la région, ça amène pour vous des retombées économiques assez intéressantes pour la municipalité, pour la région et tout ça.

470

On sait qu'il y a un deuxième appel d'offres qui est en cours, on sait qu'à ce moment-ci, on élargit en fait la zone potentielle pour recevoir des projets éoliens, donc autant la Côte-Nord qu'ici.

475

Dans votre mémoire, vous faites état que la municipalité fait des représentations en disant que la Ville de Matane, la région de Matane, c'est un endroit stratégique pour les manufacturiers. Expliquez-nous un peu en quoi est-ce que c'est stratégique.

Est-ce que c'est en termes de localisation, en termes d'expertise, de main-d'oeuvre disponible; quels sont les éléments sur lesquels vous focalisez là-dessus?

**PAR M. JÉRÔME LANDRY:**

480

Bien c'est sûr qu'au début, les premiers arguments, c'était avec des avantages fiscaux. Évidemment, en étant dans la zone désignée, la MRC de Matane profitait d'avantages qui, nécessairement, attiraient des entreprises, et en quelque part aussi, ils avaient presque pas le choix de regarder la possibilité d'investir soit à Gaspé, dans la baie des Chaleurs ou dans la

485

région ici, parce que c'était nécessaire pour soumissionner.

Cependant, on sait que certains avantages fiscaux vont se terminer bientôt, d'ici 2010, et nous, ce qu'on croit à la Ville de Matane, pour la région de Matane, c'est que nous aurons maintenant une masse critique au niveau des entreprises qui sont extrêmement stratégiques au

490

niveau du développement de composantes d'éoliennes, et je pense entre autres aux tours, mais surtout à l'usine d'assemblage de nacelles.

Et cette usine-là, ce qui est intéressant, c'est qu'actuellement, une partie importante vient de l'extérieur, mais ce qu'on regarde beaucoup, c'est d'avoir des entreprises qui s'installent pour

495

y intégrer leurs produits dans ces nacelles-là. Alors cette usine-là est stratégiquement extrêmement importante pour nous.

Deuxième chose, c'est qu'il faut dire aussi, à Matane, que nous disposons de terrains extrêmement intéressants pour le développement d'industries de cette importance-là, et on dispose entre autres de la voie ferrée, on dispose aussi d'un port de mer en eau profonde qui est

500

extrêmement bien équipé pour recevoir des composantes mais surtout pour l'exportation, et c'est vraiment là-dessus que les entreprises visent pour les prochaines années.

C'est sûr qu'il y a une effervescence au Québec, il y a beaucoup de demandes, il y a le deux mille mégawatts (2000 MW) qui s'en vient, il semblerait qu'il y aurait encore un deux mille mégawatts (2000 MW) dans les prochaines années qui va être annoncé, mais c'est pour d'autres régions du Québec. Mais il y a aussi beaucoup de projets à l'est des États-Unis, dans les

505

Maritimes, et avec le port de mer de Matane, nous sommes extrêmement bien positionnés pour faire l'exportation.

Et c'est pour ça que lorsque je parlais tantôt de pérennité, c'est là-dessus qu'on mise. Alors c'est de trouver une façon de créer une synergie, un peu comme il est arrivé au niveau du multimédia avec les carrefours de la nouvelle économie, pourquoi pas créer un pôle technologique où on va être en mesure, avec nos entreprises, d'avoir des produits hautement

510

515

520 Actuellement, on a des plus gros joueurs, Marmen, c'est le plus gros fabricant de tours au monde, Composites VCI est très bien positionné, il a démontré qu'il était beaucoup plus performant que les usines de fabrication de nacelles aux États-Unis, c'est pour ça qu'il a eu le contrat, donc on est en voiture.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

525 Donc en fait, ce que vous visez, c'est pas que ce soit un boom économique qui dure sept (7) ans et ensuite, on revient à une situation plus...

**PAR M. JÉRÔME LANDRY:**

530 C'est absolument pas ce qu'on souhaite, et on fait tout pour éviter ça.

Et c'est sûr que si on s'assoit sur notre chaise et qu'on regarde passer le train, c'est exactement ce qui va se passer.

535 Et les discussions qu'on a eues avec les promoteurs, au niveau de parcs mais au niveau de nos entreprises qui sont installées, je peux vous dire qu'ils sont absolument pas avec une vision à court terme, ça c'est clair.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

OK, merci.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

545 Oui, une dernière question. Dans votre mémoire, vous nous dites que vous connaissez beaucoup de gens qui veulent un grand terrain à la campagne. Ils vont à la ville et puis ils vous disent, bon, on arrive ici, on veut un grand terrain.

550 Qu'est-ce qu'ils veulent; qu'est-ce qu'ils recherchent, leurs critères?

**PAR M. JÉRÔME LANDRY:**

555 Bien premièrement, lorsqu'ils arrivent ici, ils constatent que c'est le "deal" du siècle, parce qu'ils réussissent à avoir des propriétés extraordinaires à un coût beaucoup moindre qu'en périphérie de Montréal par exemple ou de Québec, donc évidemment qu'il y a eu un boom au niveau immobilier.

560 On regarde entre autres les municipalités le long du fleuve Saint-Laurent, il y a beaucoup de transactions qui se font de ce côté-là. Dans la ville de Matane aussi.



Mais ce qu'on regarde aussi, c'est au niveau des propriétés environnantes, dans la MRC de Matane, où il y a des gens qui arrivent d'on sait pas trop où, qui ont intérêt à acheter des propriétés. Et c'est vrai qu'il y a encore des aubaines à faire.

565

Et ce que ça a fait, c'est que ça a créé un effet à la hausse au niveau des valeurs immobilières; que la Ville profite mais aussi que ceux qui désirent vendre, actuellement, font des très bonnes affaires aussi.

570

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'accord. Mais quels sont leurs critères pour dire, j'achète ça, à part du prix, là?

575

**PAR M. JÉRÔME LANDRY:**

Ah, évidemment, c'est la grandeur, c'est l'environnement, c'est la beauté du paysage, il est certain que ça fait partie des éléments positifs de la région.

580

Et j'imagine que vous voulez parler entre autres de la présence d'éoliennes, mais les éoliennes sont déjà là, et j'ai pas vu grand monde qui était offusqué de voir ces éoliennes-là dans le paysage. C'est plutôt des commentaires très positifs qu'on a eus des gens qui viennent de l'extérieur.

585

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci de votre témoignage.

590

---

## LE GÎTE LE JARDIN DE GIVRE

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

595

Nous invitons le dernier intervenant pour cet après-midi, à moins qu'il y ait un droit de rectification qui soit demandé, le gîte Le Jardin de givre.

Alors nous rappelons qu'il faut se présenter avant de présenter comme tel le mémoire, pour les fins des transcriptions.

600

**PAR Mme GINETTE COUTURE:**

Alors mon nom est Ginette Couture; moi, je suis propriétaire du gîte Le Jardin de givre à Saint-Léandre. Alors voici!

605 **LECTURE DU MÉMOIRE**

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, fin du deuxième point)**

610 Et ici j'aimerais rajouter, à la fin de mon argumentaire, quelques informations supplémentaires que j'ai reçues au niveau de la santé des gens qui vivent dans un bruit omniprésent.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, troisième point)**

615 **FIN DE LA LECTURE (Fin du mémoire)**

J'ai reçu des informations, aussi, au niveau des recherches qui ont été faites, on appelle ça le "Wind Turbine Syndrome", et il y a des recherches qui se font présentement aux États-Unis, qui se font en Australie, qui se font en France, en Angleterre.

620 Et les questionnements sur le bruit, les conséquences du bruit, parce que moi, je pense que je vais m'attaquer sur ça surtout, là, et des trop courtes distances, même je pense qu'on parlait de quatre cents mètres (400 m) étant quand même insuffisant pour l'impact du son, alors si je peux retrouver mes informations, je vais le traduire parce que c'est en anglais, là, disons que je vais essayer d'être succincte!

630 Les problèmes de sommeil de nuit, des sensations physiques, des pulsations, de la haute pression qui peuvent causer des réveils successifs dans une nuit. Des maux de tête, des migraines de haute intensité. Des problèmes de nausées, d'instabilité, d'anxiété, d'agressivité, d'irritabilité, dépression. Problèmes de concentration, d'apprentissage et d'acouphène.

Et c'est sûr que ce sont des risques encourus selon les individus. Il y en a qui vont être atteints de façon plus grave et d'autres moins.

635 Mais je pense que dans l'urgence avec lequel le projet est en train de se faire, on a énormément de crainte, parce qu'on voit un manque de stratégie et de consensus et de professionnalisme au niveau de tout questionnement par rapport à la santé et de la qualité de vie des gens, quand on est dans un tout petit village.

640 Moi je dis, le territoire est immense, on est sûrement capable de trouver, on n'est pas contre l'énergie éolienne, au contraire, je pense qu'on est en crise au niveau énergétique présentement, le pétrole est en train de faire un chantage au niveau international, il faut se retourner vers les énergies renouvelables.

645 Et au début, on a vu cette technologie s'implanter avec confiance, et maintenant on est en train de la perdre, pas tant au niveau du type de l'énergie mais de la façon dont ça se fait, et je pense qu'il faut une réflexion profonde du gouvernement pour utiliser le territoire à bon escient.

650 Alors voilà. Je crois qu'on avait déjà parlé, je pourrais peut-être terminer avec les recherches au niveau de l'Académie nationale de médecine à Paris, et on a constaté, suite à des études qui ont été faites au niveau de l'impact du bruit, ils disent:

655 "On constate que les vrais risques du fonctionnement des éoliennes sont liés à l'éventualité d'un traumatisme sonore chronique dont les paramètres physiopathologiques de survenue sont bien connus et dont l'impact dépend directement de la distance séparant l'éolienne des lieux de vie ou de travail et des populations.

660 "On observe que la réglementation actuelle relative à l'impact sur la santé du bruit induit par ces engins ne tient pas compte de leur nature industrielle – parce qu'on parle vraiment ici des engins industriels, avec cette hauteur-là, on va être au coeur même d'une industrie de vent, d'accord, au quotidien – ni de la grande irrégularité des signaux sonores émis par ces machines, ni des progrès techniques dans la simulation et l'enregistrement à long cours des impacts sonores. Que les installateurs d'éoliennes, ni les pouvoirs publics, ni les associations n'ont établi de statistiques indiquant, pour chaque éolienne ou parc éolien privé ou public, la distance devant séparer chaque engin d'habitation la plus proche."

665 Il y a eu une recommandation d'un groupe de travail qui a été présentée en France qui dit comme suit:

670 "Pour faire la preuve de l'éventuelle nocivité du produit éolien pour l'homme, l'Académie estime indispensable que soient entreprises deux (2) types d'études comportant la mise au point d'une procédure réalisant l'enregistrement sur une période longue de plusieurs semaines du bruit induit par les éoliennes dans les habitations, puis son analyse à différentes échelles temporelles, afin d'appliquer cette expertise aux populations intéressées, une enquête épidémiologique sur les conséquences sanitaires éventuelles de ces bruits éoliens sur les populations qui seront corrélées avec la distance d'implantation de ces engins et les résultats des mesures proposées ci-dessous."

Ils disent:

680 "En attendant cette étude, l'Académie recommande aux pouvoirs publics que dès maintenant, à titre conservatoire, soit suspendue la construction des éoliennes d'une puissance supérieure à deux point cinq mégawatts (2,5 MW) situées à moins de quinze cents mètres (1500 m) des habitations."

685 Et leur article 98 de la Loi 2 qu'ils ont adopté en France, il modifie comme suit:

690 "Pour que les éoliennes, dès qu'elles dépassent une certaine puissance, soient considérées comme des installations industrielles et que leur implantation soit désormais soumise à une réglementation spécifique tenant compte des nuisances sonores très particulières qu'elles induisent."

Voilà, j'arrête ici.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

695 Bien, merci, madame, pour votre mémoire. On a des petites questions.

**PAR Mme GINETTE COUTURE:**

700 Je vais essayer de répondre; je ne suis pas une spécialiste.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

C'est pas ça qu'on va chercher.

705 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Inquiétez-vous pas.

**PAR Mme GINETTE COUTURE:**

710 Je suis tout simplement une habitante d'un pays merveilleux et d'un territoire extraordinaire, un petit village qui est tellement joli.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

715 On va débiter, en fait, votre clientèle, bon vous dites, notre clientèle qui vient de partout à travers le monde, clientèle qui cherche le calme, la tranquillité...

**PAR Mme GINETTE COUTURE:**

720 Bien, on est identifié au Canada, et le Canada, ce sont les grands espaces. Et on travaille avec des agences de voyage, et donc la marque de commerce de notre gîte, c'est justement, c'est la vente de ces grands espaces, de cette terre sauvage où est-ce qu'on a encore des animaux qui se promènent partout, et du côté bucolique et paisible de notre environnement, qui fait que les gens qui vivent dans le tournis de la ville n'ont pas envie de venir dans un tournis d'éoliennes pour se reposer.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

730 Est-ce que c'est une clientèle de passage ou si c'est une clientèle qui s'installe...

**PAR Mme GINETTE COUTURE:**

735 Oui, nous autres, on a surtout une entreprise qui est saisonnière, qui fonctionne quatre (4) à six (5) mois par année, parfois six (6) mois, dépendamment des forfaits qu'on offre, et ce sont des gens qui viennent, mon dieu, de tous les territoires, d'Australie, d'Europe.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

740 Mais des gens qui viennent pour quelques jours, une semaine?

**PAR Mme GINETTE COUTURE:**

745 Oui. Bien en fin de compte, ça peut s'échelonner d'une journée à une semaine, oui. Ce sont des gens qui parcourent la Gaspésie et qui ont des relais, et nous, on fait partie de plusieurs réseaux, on est un relais touristique, oui.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

750 Est-ce que les personnes, votre clientèle, est-ce qu'elle a déjà parlé de la question des éoliennes, c'est tu discuté, c'est quoi?

**PAR Mme GINETTE COUTURE:**

755 Oui, en fait on a reçu des gens d'un peu partout et on en a discuté. Et puis en fait, nous, notre produit, c'est un produit nature, donc automatiquement, on accueille une clientèle qui est déjà initiée à ce type d'environnement, et oui, les gens disent, bien écoutez, c'est quand même assez spécial.

760 Bien, au début, on trouvait que quelques-unes, ça suffisait, mais maintenant, il va y en avoir partout.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

765 Parce que vous, d'où vous êtes, en fait vous avez je pense en façade, c'est un territoire assez forestier, assez boisé; derrière, c'est plutôt des champs, je pense?

**PAR Mme GINETTE COUTURE:**

770 Oui, mais en fait, on va en avoir en face de chez nous, là, sur la côte du rang 7. C'est ça. Et avec le vent du nord, le son va se projeter chez nous.

Il y en a une aussi, je crois, à peut-être, je sais pas, quelques mille pieds de chez nous, mais c'est le vent nord-ouest, alors c'est évident que...

775 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Je pense que c'est trois (3) éoliennes, est-ce que je me trompe?

780

**PAR Mme GINETTE COUTURE:**

Oui, c'est ça. Mais de toute façon, les gens partent de Matane, quand ils arrivent ici, ils font tout le circuit, là. Ils viennent ici visiter un territoire qui est encore pur, qui est encore sauvage. En fait nous, c'est notre marque de commerce.

785

On n'est pas ici pour vendre la technologie éolienne. En fin de compte, notre produit n'est pas là pour promouvoir, j'ai pas l'intention de changer de mission non plus, là.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

790

Et actuellement, les éoliennes du projet Le Nordais, vous les voyez pas de chez vous, est-ce que vous les voyez, Le Nordais?

**PAR Mme GINETTE COUTURE:**

795

Celles qui sont là présentement, non, on les voit pas. Mais les prochaines, qui vont être installées, qui vont mesurer trente (30) étages, on va les voir, et on va les entendre.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

800

Bien, merci beaucoup.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

805

Merci pour votre témoignage, madame.

**PAR Mme GINETTE COUTURE:**

Merci.

810

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors la séance de cet après-midi est terminée, il n'y a pas d'inscription au registre pour les rectifications.

815

Nous reprenons ce soir à dix-neuf heures (19 h).

---

SÉANCE AJOURNÉE AU 31 MAI 2006 À DIX-NEUF HEURES (19 H)

---

820

Je, soussignée, FLORENCE BÉLIVEAU, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment  
825 d'office que le texte qui précède est la transcription de l'enregistrement mécanique.

FLORENCE BÉLIVEAU  
Sténotypiste officielle.

830